

3GS
Société civile Immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social : Résidence Plein Sud
Place de l'Esplanade
62176 SAINTE-CECILE
RCS BOULOGNE SUR MER en cours

Les soussignés :

La Société **LES CAKES SOPHISTIQUES**, représentée par sa gérante, **Madame Sophie DOUSSELAÏN** et **Monsieur Guillaume DJAFER CHERIF** se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société 3GS, pour désigner d'un commun accord le premier Gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société :

Monsieur Guillaume DJAFER CHERIF, demeurant à NEUFCHATEL HARDELOT (62152), 30 allée des Roitelets, pour une durée indéterminée.

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Il déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 16 des statuts.

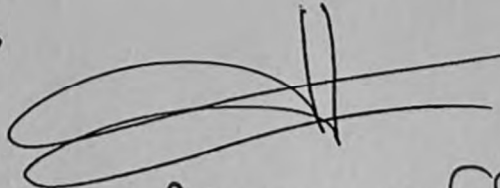
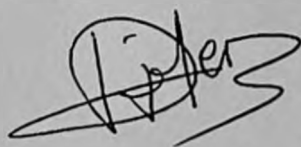
REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait et passé à **SAINTE - CECILE, 6 AVRIL 2024**

en autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.



*Bon pour acceptation des fonctions
de gérant*